

Séance du 20 Février 1921.

circulaire du préfet au sujet du dimancement de la population -

600 fr. crédit adopté

Recepteur Vote de crédits additionnels adopté.

Adoption des communes dévastées

Proposition de M. Renault. (Guéti en faveur de la Commune filleule. aux Assemblées - mariages - fêtes etc, En principe la Commune de Novion (Nord) est adoptée. On fixera une subvention à la fin de Mai.

Lettre préfectorale pour les Mutiles

On fixera la subvention de la commune à la fin de Mai

Aggrandissement du Cimetière.

Cion Départementale a voté frs 2000. -

Circulaire préfectorale Transport des morts pour la France